

DÉCEMBRE 2019

JOYEUSES FÊTES !

En cette période des Fêtes, nous invitons tous les citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel à décorer leurs résidences et de conserver jusqu'à la fin de notre 6^e édition de la Férie des lumières, qui se tiendra du 10 au 12 janvier 2020, afin de rendre la visite de nos participants festive et magique. Laissez-vous inspirer par cette saison festive et peut-être seriez-vous l'un des trois gagnants de notre concours de décorations du temps des Fêtes.

Nous tenons à remercier et surtout féliciter tous les citoyens et citoyennes, qui se surpassent et contribuent à égayer notre Ville durant cette période.

SOMMAIRE

- 2. MOT DU MAIRE/COMMENTAIRE SUR LE BUDGET
- 4. LE CONSEIL EN BREF
- 5. LOISIRS
- 6. ACTIVITÉS



VILLE DE
SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

MOT DU MAIRE



Le 9 décembre dernier, le Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2020. Afin d'en apprendre plus, je vous invite à lire mon commentaire ci-après.

En cette période des fêtes, de réjouissance, de joie, de réflexion et de rencontres, je me joins aux membres du Conseil municipal, soit Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard, pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une nouvelle année remplie de bonheur, de réussites et de santé pour vous et les personnes qui vous entourent. L'année qui passe nous permet toujours de faire un bilan de nos actions et que cette année qui arrivent bientôt vous permette de réaliser vos projets les plus précieux. Profitez bien de cette période de l'année pour partager avec vos proches. Vivez ces moments dans le plaisir et la joie. N'oubliez surtout pas d'être prudent lors de vos déplacements.

Joyeuses Fêtes et une très belle année 2020!



Vincent Deguise, Maire
450 780-8744



COMMENTAIRE SUR LE BUDGET

Voici les grandes lignes du « Budget 2020 » qui a été adopté lors de la séance extraordinaire du 9 décembre dernier.

Les membres du Conseil municipal, après une analyse approfondie des données financières affectées aux différents postes budgétaires, on adopté des prévisions budgétaires totalisant la somme de 4 983 075 \$ comparativement à 4 889 605 \$ en 2019, pour une augmentation de 93 470 \$ (+1,91%).

Une partie de cette hausse résulte de certains postes comportant des dépenses qui s'avèrent incompressibles par les élus. À ce chapitre, nous pouvons mentionner la hausse de notre quote-part pour le service de l'eau potable (+30 265 \$), le service de protection contre les incendies (+4 550 \$), la sécurité civile (+6 000 \$), la quote-part à la MRC pour le service de taxibus (+13 985 \$), enlèvement de la neige (+32 605 \$), travaux d'asphaltage (+15 000 \$) ainsi que le financement du règlement d'emprunt pour les travaux d'infrastructures de rues débutés en 2018 et terminés en 2019.

Les divers projets d'investissement pour assurer la pérennité de nos infrastructures et équipements municipaux ainsi que l'amélioration des services aux citoyens ont été pris en compte et le Conseil municipal maintient son programme d'embellissement et d'amélioration des espaces et immeubles publics et vise aussi à continuer l'amélioration de ses parcs : Pointe-aux-Pins, Charlemagne Péloquin, Olivar Gravel, Les Forges et l'Îlot d'entrée avec sa fontaine. De plus, les activités de loisirs familiales font parties des priorités pour 2020.

De plus, les projets d'immobilisations, dont le processus a débuté en 2019 et dont les dépenses ont été affectées au surplus accumulé, verront le jour en 2020 : implantation de 3 terrains de Pickleball pour remplacer le terrain de tennis devenu désuet avec un réaménagement de l'entrée de l'aréna ainsi que la réalisation des travaux pour la mise à niveau la rampe de mise à l'eau au parc de la Pointe-aux-Pins. De plus, si des subventions gouvernementales sont octroyées, nous poursuivons la réfection de nos infrastructures de rues.

Un nouveau rôle d'évaluation triennal pour 2020-2021-2022 a été déposé et servira pour la taxation en 2020. Le rôle d'évaluation imposable augmente de 5,78 % tandis que la partie non imposable atteint 2,78 % pour un total global d'augmentation de 5,63%. La partie résidentielle située en bordure du fleuve Saint-Laurent augmente de 45,70% alors que la partie résidentielle située à l'intérieur du territoire augmente en moyenne de 8,26%.

COMMENTAIRE SUR LE BUDGET (SUITE)

Suite à ce nouveau rôle, le Conseil municipal a décidé de reconduire les taux de 2019 pour 2020.

DESCRIPTION	TAUX DES TAXES				
	2020	2019	2018	2017	2016
Foncière de bas	1,25\$	1,25\$	1,20\$	1,20\$	1,20\$
Foncière immeuble non résidentiel	2,29\$	2,29\$	2,24\$	2,24\$	2,24\$
Eau - par logement	135,00\$	135,00\$	135,00\$	130,00\$	125,00\$
Eau au compteur	0,00166614\$ (du gallon)	0,00166614\$ (du gallon)	0,00166614\$ (du gallon)	0,00166614\$ (du gallon)	0,00146279\$ (du gallon)

Année	Valeur moyenne maison	Variation	Taxes foncières & eau par logement	Augmentation
2020*	112 606	9,50%	1 542,58\$	122,03\$
2019	102 844	0,34%	1 420,55\$	55,58\$
2018	102 497	0,26%	1 364,97\$	8,19\$
2017*	102 231	11,92%	1 356,78\$	135,59\$
2016	91 349	0,62%	1 221,19\$	-6,73\$

*Nouveau rôle d'évaluation

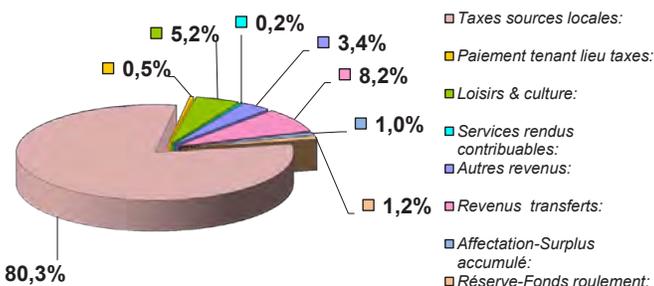
Malgré le fait que nous ne pouvons générer de nouveaux revenus de taxation provenant de développements résidentiels faute de terrain et/ou espace vacant, le Conseil a réussi à maintenir des taux de taxation au cours des dernières années.

Cette stabilité raisonnable du compte de taxes a quand même permis d'assurer des services de grande qualité offerts dans notre ville dont, entre autres, un déneigement des plus efficaces, la gratuité des terrains de jeux et de la piscine municipale, l'aménagement du territoire, l'entretien de nos parcs et de nos voies de circulation, la présentation de nombreuses activités dont la Journée Horticole, la Fête Nationale, la Féerie des Lumières, etc.

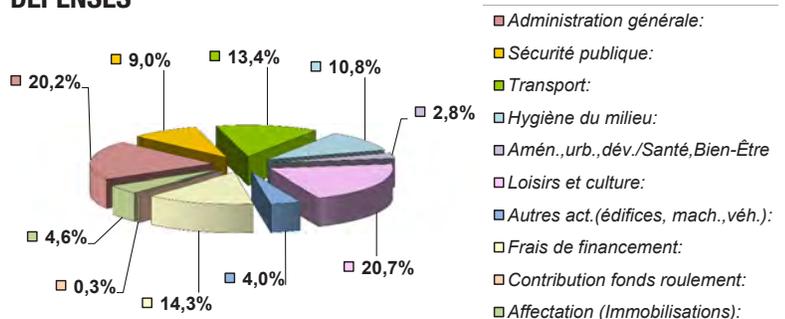
De plus, nos citoyens ont accès aux loisirs de la ville centre (Sorel-Tracy) puisque la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel défraie une quote-part relative aux équipements, services et activités à caractère supra local à la MRC Pierre-De Saurel.

En conclusion, le Conseil municipal a, en confectionnant le budget 2020, poursuivi l'objectif des années antérieures qui consiste à maintenir un taux de taxation raisonnable afin de fournir des services de qualité à ses citoyens tout en améliorant les infrastructures de façon à offrir un milieu de vie des plus enviables et ce, en tenant compte de nos responsabilités et obligations sans cesse grandissantes émanant de diverses instances gouvernementales.

REVENUS



DÉPENSES



CONSEILLERS



Serge Baron
450 742-5818



Jean-Guy Cournoyer
450 743-8779



Mélanie Gladu
450 746-7450



Michel Latour
450 746-8965



Jacques Renaud
450 743-7803



Ginette Richard
450 742-0660

LE CONSEIL EN BREF

Commission permanente du 16 septembre 2019

CP-19-205. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 : La Commission recommande d'approuver le contenu et autorise l'envoi au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) la programmation des travaux version 1 et tous les autres documents exigés en vue de recevoir la contribution gouvernementale.

CP-19-210. Soutien aux médias d'information locaux et régionaux : La Commission recommande l'appui aux médias d'information locaux et régionaux et sollicite l'appui des Gouvernements du Québec et du Canada pour la mise en place rapide d'actions concrètes pour soutenir ces médias.

Commission permanente du 7 octobre 2019

CP-19-213. Hôtel de Ville – Entrée Principale – Réfection : La Commission recommande que le Conseil municipal autorise le remplacement de la partie inférieure des colonnes de l'entrée principale.

CP-19-214. Réhabilitation de la berge et de la rampe de mise à l'eau – Appel d'offres : La Commission recommande de mandater la firme Shellex pour produire les documents d'appel d'offres pour le projet de réhabilitation de la berge et de la rampe de mise à l'eau, en vue de l'exécution des travaux.

CP-19-222. Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) – Entente relative au transport en commun hors territoire : La Commission recommande que le Conseil accepte le projet de renouvellement de l'entente relative au transport en commun hors du territoire de l'ARTM, entre l'ARTM, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et la Ville de Sorel-Tracy, pour l'année 2020.

Commission permanente du 21 octobre 2019

CP-19-229. Programme d'infrastructure municipale d'eau : La Commission recommande que le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU.

CP-19-230. Hôtel de Ville – Entrée principale - Réfection : La Commission recommande d'octroyer à l'entrepreneur Construction Beaulieu et Bergeron Inc. le contrat pour le remplacement des colonnes de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville, au coût soumis de 18 264,30 \$, plus les taxes applicables.

CP-19-232. Politique administrative de location – Stationnement – Hôtel de Ville: La Commission révisé sa politique administrative de location des espaces de stationnement à l'Hôtel de Ville en ajoutant 5 espaces supplémentaires, ainsi que d'autres modalités.

CONVENTION COLLECTIVE 2019-2026

Le Conseil municipal, la direction de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et les employés syndiqués de la Ville représentés par le Syndicat des Travailleurs et Travailleuses Unies de l'alimentation et du commerce, Section locale 501 (TUAC) ont le plaisir d'informer les citoyens de la signature de la convention collective des employés cols blancs et cols bleus de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, ce 22 novembre 2019.

Les deux parties sont satisfaites du résultat de ces négociations qui se sont déroulées dans un climat de respect et de considération. Nous pouvons être heureux de la signature de cette nouvelle convention collective de travail d'une durée de 7 ans (2019-2026).



6^E ÉDITION

10 AU 12
JANVIER
❄️ 2020 ❄️

Feerie -des- Lumières

Saint-Joseph-de-Sorel



MARCHÉ FÉERIQUE DES ARTISANS

DÉJEUNER BRUNCH

SPECTACLES MUSICAUX

ACTIVITÉS SPORTIVES

JEUX DE SOCIÉTÉ

DÉCOUVREZ LA PROGRAMMATION COMPLÈTE :

feeriesdeslumieres.ca ❄️ Suivez-nous 

#feeriesdeslumieres

ACTIVITÉ GRATUITE | ANIMATION | PRIX DE PARTICIPATION

LES RENDEZ-VOUS cardio

PIERRE-DE SAUREL

0-100 ANS
OUVERT
À TOUS

ALLEZ HOP,
ON BOUGE!

TOUS LES DIMANCHES
DE 14 H À 15 H
DU 19 JANVIER AU 15 MARS

Venez **BOUGER**
dans un parc différent
chaque semaine!



CÉGEP
SOREL
TRACY
Centre
sportif

MRC
Pierre-De Saurel

YAMASKA • 100, rue Guilbault	19 janvier	Parcours cardio avec des zones de stations musculaires par KinéCible
SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU 635, rue Lambert	26 janvier	Entraînement surprise (nouveau!) avec Énergie Cardio
SAINTE-ANNE-DE-SOREL 748, chemin du Chenal-du-Moine	2 février	Course à relais
SOREL-TRACY • Carré Royal	9 février	Cardio-F.i.t. et Plein Air Zen par Caroline Vallée (Cardio Plein air)
SAINT-DAVID 11, rue de la Rivière-David	16 février	Cardio flocons par Céline Gariépy
SAINT-OURS 96, rue Curé-Beaugard	23 février	Zumba par Émilie Labossière
SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL 347, montée Sainte-Victoire	1^{er} mars	Cardio Yoga sur neige avec Céline Gariépy
SAINT-JOSEPH-DE-SOREL 1055, rue Saint-Pierre	8 mars	Sports sur neige (soccer, raquette et parcours développement moteur 0-5 ans) avec l'équipe du Cégep de Sorel-Tracy
SAINT-ROBERT • 363, rue Principale	15 mars	Pound Rockout workout par Musiforme

Pour s'informer ou connaître la programmation : mrcpierredesaurel.com/cardio | 450 743-2703

HORAIRE DU PATINAGE LIBRE — GRATUIT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
30 décembre 2019 13h30 à 15h30	30 décembre 2019 FERMÉ	1 ^{er} janvier 2020 FERMÉ	2 janvier 2020 FERMÉ	3 janvier 2020 ANNULÉ
6 janvier 2020 13h30 à 15h30	7 janvier 2020 12h30 à 14h30	8 janvier 2020 13h30 à 15h30	9 janvier 2020 14h30 à 16h00	10 janvier 2020 13h30 à 15h30
13 janvier 2020 ANNULÉ	14 janvier 2020 12h30 à 14h30	15 janvier 2020 13h30 à 15h30	16 janvier 2020 14h30 à 16h00	17 janvier 2020 13h30 à 15h30
20 janvier 2020 ANNULÉ	21 janvier 2020 13h30 à 15h30	22 janvier 2020 13h30 à 15h30	23 janvier 2020 14h30 à 16h00	24 janvier 2020 ANNULÉ
27 janvier 2020 ANNULÉ	28 janvier 2020 12h30 à 14h30	29 janvier 2020 13h30 à 15h30	30 janvier 2020 14h30 à 16h00	31 janvier 2020 13h30 à 15h30
3 février 2020 ANNULÉ	4 février 2020 13h30 à 15h30	5 février 2020 13h30 à 15h30	6 février 2020 14h30 à 16h00	7 février 2020 ANNULÉ
10 février 2020 ANNULÉ	11 février 2020 13h30 à 15h30	12 février 2020 13h30 à 15h30	13 février 2020 13h30 à 15h30	14 février 2020 ANNULÉ
17 février 2020 ANNULÉ	18 février 2020 13h30 à 15h30	19 février 2020 13h30 à 15h30	20 février 2020 14h30 à 16h00	21 février 2020 ANNULÉ
24 février 2020 ANNULÉ	25 février 2020 13h30 à 15h30	26 février 2020 13h30 à 15h30	27 février 2020 13h30 à 15h30	28 février 2020 ANNULÉ
2 mars 2020 13h30 à 15h30	3 mars 2020 13h30 à 15h30	4 mars 2020 13h30 à 15h30	5 mars 2020 13h30 à 15h30	6 mars 2020 13h30 à 15h30
9 mars 2020 13h30 à 15h30	10 mars 2020 13h30 à 15h30	11 mars 2020 13h30 à 15h30	12 mars 2020 12h30 à 14h30	13 mars 2020 ANNULÉ

JANVIER

FÉVRIER

MARS

* Cet horaire est sujet à changement sans préavis *

ACTIVITÉS ARÉNA AUSSANT

Atome - Club Optimiste 3 au 12 janvier 2020
Tournoi Luc Desgagnés - Intermédiaire 7,8,13,14 et 15 mars 2020

PATINOIRE EXTÉRIEURE SITUÉE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE MARTEL

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 18 h 00 à 22 h 00

Samedi et dimanche : 13 h 00 à 17 h 00

Local à votre disposition à l'intérieur de
l'école Martel pour mettre vos patins



YOGA STRETCHING GYMNASTIQUE DOUCE VITALITÉ FONCTIONNELLE MOBILITÉ POSTURALE

Veillez prendre note que les cours de vitalité fonctionnelle et de mobilité posturale seront de retour le mardi, **21 janvier 2020**. Les cours de yoga stretching et de gymnastique douce débiteront respectivement le jeudi **9 janvier** et le vendredi **10 janvier 2020**. Pour plus d'information, veuillez contacter Madame Jo-Annye Plante au 450 743-1285, poste 210.



KINO GYM-ATOUT

DIFFÉRENTS TYPES
D'ABONNEMENT
DE 1 À 12 MOIS

INCLUANT

- Évaluation de la condition physique
- Programme d'entraînement personnalisé



PROGRAMMES JEUNESSE

DÈS LE 18 JANVIER
10 SEMAINES

AMIKINS Cours de développement moteur
• 2 1/2 à 5 ans

**CHEERLEADING
RÉCRÉATIF**
• 5 à 11 ans

FÊTE D'ENFANTS
• 5 à 12 ans



COURS EN GROUPE

DÈS LE 6 JANVIER
10 SEMAINES

PILATES
• 3 niveaux

MAMANS-BÉBÉS
• Intérieur

GOLF

DÈS LE 22 MARS
7 SEMAINES
• Intérieur et extérieur

PROGRAMMES CÉGEP/MUNICIPALITÉS

CÉGEP
SOREL
TRACY
**Centre
sportif**

3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY

450 743-9127

www.cegepst.qc.ca/centre-sportif



OFFREZ LA SANTÉ EN CADEAU!



JOIGNEZ-NOUS!



HÔTEL DE VILLE

700, rue Montcalm | Saint-Joseph-de-Sorel
Québec | J3R 1C9

T. 450 742-3744 | F. 450 742-1315

www.vsjs.ca | ville@vsjs.ca

 @villesaintjosephdesorel

BUREAU ADMINISTRATIF

HORAIRE RÉGULIER

Lundi au jeudi :
8h30 à 16h30

Vendredi :
8h30 à 13h00

Nous sommes désormais ouverts
sur l'heure du dîner.

TRAVAUX PUBLICS

HORAIRE RÉGULIER

Lundi au vendredi :
8h00 à 12h00 | 13h00 à 17h00

HORAIRE D'ÉTÉ*

Lundi au jeudi :
7h00 à 12h00 | 13h00 à 17h00

Vendredi :
8h00 à 12h00

*Horaire d'été : du 1^{er} lundi de mai
à l'Action de grâce.

IMPORTANT

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Dates : 20 janvier, 17 février et 16 mars 2020
Heure : 19h00 début de la séance ordinaire

CONGÉS FÉRIÉS À VENIR ET PÉRIODE DES VACANCES

Administration - Fermé au public

du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement.
Le bureau sera donc ouvert au public le 6 janvier 2020.

Travaux Publics - Fermé au public

du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement.

Le Centre Récréatif Aussant sera fermé
au public les 24, 25, 26 et 31 décembre 2019,
ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2020.

LAMPADAIRE DÉFECTUEUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout
lampadaire de rue qui semble défectueux en téléphonant
à l'Hôtel de Ville ou en remplissant le formulaire sur le site Internet
de la Ville. Veuillez prendre note qu'un délai est à prévoir pour que
les travaux soient effectués.

URGENCE : (POLICE, INCENDIE ET AMBULANCE) 911

Sûreté du Québec — appel de service 450 310-4141
Travaux publics (urgence) 911
(bris d'aqueduc, égout, fuite de gaz, affaissement de la rue)

INCENDIE VILLE DE SOREL-TRACY

Prévention administrative 450 780-5600, p. 5200

BIENVENUE CHEZ NOUS

Une chronique sur les activités de la municipalité est
diffusée sur les ondes de CJSO 101,7 FM, chaque 4^e mardi
du mois à 15h30 et 18h30, soit le : 24 décembre 2019

STATIONNEMENT CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre 1h00 et 6h00 du
matin, du 15 novembre au 1^{er} avril de l'année suivante sur tout
chemin public ou place publique.

DÉNEIGEMENT

Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de
dénigement et pour faciliter le travail des préposés, nous
sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous
déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de
la souffleuse à neige.

Merci de votre collaboration !

MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC Pierre-De Saurel 450 743-2703
www.mrcpierredesaurel.com | mrc@pierredesaurel.com

AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

Garage municipal, voirie 450 743-4572
Aréna (loisirs) 450 743-3205
Piscine 450 742-1602
Local des 3 âges 450 743-5431
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel . . . 450 743-7087
Centre animalier Pierre-De Saurel 450 746-7272



VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL